

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPT./ OCT./ NOVEMBRE 2022

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
Saint-Aupre au passé.....	P. 8
La Vie des Commissions.....	P. 9
Le Dossier.....	P. 12
La Vie Associative.....	P. 14
Infos Générales.....	P. 19
À vos Agendas.....	P. 20



**417^{ème} Foire
aux
Chèvres**
**17-18
sept 2022**
Saint-Aupre



Renseignements 06 29 07 42 15 / www.comite-des-fetes-staupre.fr

P. 12

LE DOSSIER

L'aire de jeux au Parking des Grands Prés
est ouverte !



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



**Le mardi
après-midi
Marché
de ST-AUPRE**

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,
Chers Saint-aupriens,

J'espère que vous avez toutes et tous passé une période estivale et des vacances qui vont ont permis de "recharger les batteries" et d'être en pleine forme pour cette rentrée.

Cet été a été marqué par la canicule, des incendies d'une ampleur inédite et cette guerre en Ukraine dont on ne voit pas l'issue.

La crise sanitaire semble par contre derrière nous et la rentrée scolaire, que je souhaite excellente pour tous les enfants, se fera cette année dans des conditions normales.

Comme vous pourrez le lire dans cette édition, l'aire de jeux des Grands Prés est utilisable depuis mi-juillet et répond pleinement aux attentes des utilisateurs... petits et grands.

Dans les prochains mois, les cheminements piétons sur le secteur de la Rossetière devraient voir le jour et nous avons décidé, pour 2023, de commencer l'enfouissement des réseaux sur le secteur du Grand Vivier, travaux réalisés en lien avec le TE38.

Malgré une pluviométrie catastrophique, aucun administré demeurant sur un secteur non desservi par le réseau public d'eau potable ne nous a signalé un besoin d'approvisionnement en eau. Les sources semblent avoir continué à couler. Pour rappel, la commune avait anticipé en donnant la possibilité aux administrés dans ce cas, de leur fournir des bouteilles d'eau et il était envisagé avec le Service de l'eau du Pays Vonnais de faire intervenir des camions citernes.

Après deux ans d'absence, la Foire aux Chèvres aura lieu les 17 et 18 septembre prochain et cette édition sera une réussite!

Je ne pourrai terminer ce mot du maire sans évoquer Julie, Julie Billion-Grand partie beaucoup trop tôt. Elue sous le mandat 2014-2020, Julie a œuvré avec beaucoup d'engagement pour la commune et pour son monde associatif. Son dynamisme et son courage resteront dans nos mémoires. Nos pensées vont bien évidemment à ses proches. Tu vas nous manquer Julie !

L'ensemble des élus et des employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle rentrée et nous espérons que vous trouvez la vie toujours aussi agréable dans notre beau village.

Votre maire,
Patrick Buisson

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION POLITEIA !



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
[inscrivez-vous.](#)



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

**RESTEZ
CONNECTÉ(E)
À
SAINT-AUPRE !**



Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre



GUILLET-REVOL Maïlane née le 08 août 2022

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de



Catherine NOSJEAN
décédée le 22 mai 2022

Danielle RONDEL
décédée le 20 juillet 2022

Julie BILLON-GRAND
née DUHAMEL
décédée le 21 juillet 2022

Au revoir Julie.



Ton départ provoque douleur et tristesse chez ceux qui t'ont connue et côtoyée.
La douleur composée de colère et de sentiment d'injustice envers cette maladie qui nous prive aujourd'hui de ta présence.

Mais surtout une immense tristesse qui pèse si lourd dans nos cœurs : au conseil municipal, dans les associations, dans le village, nous sommes tous marqués par ton dynamisme, ta générosité et ton génie inventif.
Des qualités portées par un courage et une combativité sans faille et dans la lumière de ton sourire éclatant.

Merci Julie pour tout ce que tu nous as apporté.

Merci d'avoir gravé dans nos mémoires ce visage rayonnant qui nous aide aujourd'hui pour continuer à croire que la vie est forte.

Merci pour cette humanité, pour cette énergie qui nourrissaient ce que tu entreprenais, pour l'exemple que tu as donné.

Nos pensées vont bien sûr vers tes proches.

Ton souvenir est si fort, il les aidera, il nous aidera, à surmonter cette épreuve et suivre le chemin de la vie que tu as su si bien tracer.



INFOS MAIRIE

Cérémonie du 11 novembre



Vendredi 11 Novembre

8h45 à Saint-Aupre le Haut
9h30 à Saint-Aupre le Bas

Point Ressources Humaines

L'agent des services techniques, Christelle VICHET DIT FRANCENET, titulaire de son poste depuis mars 2020 a souhaité prendre une disponibilité pour convenances personnelles pour une période de 2 ans.

Ce dispositif sert, en général, à porter un projet professionnel.

Ateliers de Noël au village



Afin de créer des décorations de Noël qui embelliront la place de l'église et le sapin de Noël, des ateliers de Noël seront organisés :

les samedis 19 et 26 novembre, de 9h à 12h
rendez-vous sous le préau devant le REPÈRE

Rendez-vous ensuite :

le Samedi 3 décembre à 10h sous le préau de l'école, pour décorer la place de l'église et le sapin de Noël, installé par la mairie.

Tous les volontaires de 3 ans à 99 ans sont les bienvenus sur ces ateliers !



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- mercredi 12 octobre 2022
- mercredi 09 novembre 2022
- mercredi 14 décembre 2022

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

Période hivernale et routes communales



Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de **déneigement** pour l'hiver 2022-2023, voudront bien faire le nécessaire auprès du **secrétariat de mairie avant le 10 novembre**.

Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles) et de maintenir leurs abords propres.

Ouverture de la chasse, comment partager la forêt avec les promeneurs ?

Ouverture de la chasse au tir et de la chasse au vol du 11 septembre 2022 au 28 février 2023 (arrêté Préfectoral n°38-2022-06-20-00006).

Durant cette période, nous devons tous être vigilants, chasseurs comme randonneurs.

N'oubliez pas de porter des gilets fluorescents lors de vos randonnées, ou de vous vêtir de couleur vives, et restez sur les sentiers connus et fréquentés.

Si vous entendez des indices qu'une chasse est en cours ou que des chasseurs sont à proximité :

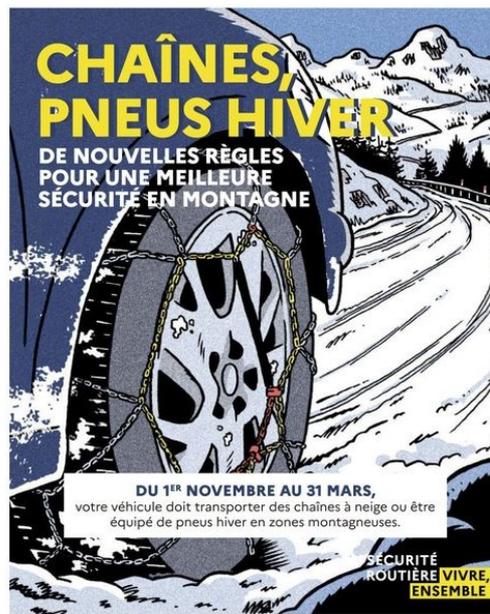
- Faire connaître votre présence aux chasseurs en essayant de ne pas perturber la chasse.
- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- Faites-vous entendre en parlant éventuellement. • Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre pour en savoir plus.

La chasse est **interdite** tous les vendredis, jours fériés inclus.



Rappel : à partir du 1er novembre

Pour rappel, dans les zones (dont la commune fait partie) délimitées par des nouveaux panneaux, les conducteurs de véhicules légers, utilitaires et de camping-cars devront :
- soit avoir des chaînes ou des chaussettes dans leur coffre,
- soit avoir monté quatre pneus hiver marqués "M+S", "M.S" ou "M&S".



Rallye de Chartreuse

Félicitations à l'équipage **Vincent Batier** et **Keryann Allegret Pilot** pour leur **2ème place au classement général du Rallye de Chartreuse!**

Keryann évolue dans ce milieu depuis 2015 et a participé à une vingtaine de courses. Il est membre du Racing Team Rocharay depuis 2018.





Le CCAS devient LA CCAS !

Dans le cadre de la mise en place de la Loi NOTRe (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République), une réforme du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est vivement conseillée aux communes de moins de 1 500 habitants afin de simplifier l'administration et les finances publiques.

Ainsi, le CCAS, tel que nous le connaissons peut être dissout par délibération du conseil municipal. Les compétences sont alors reprises par la commune sous forme de Commission Communale.

Le Conseil d'Administration, présidé par M. Patrick Buisson, s'est réuni le 6 Juillet dernier pour discuter de la situation : il a été décidé à l'unanimité de la gestion directe de cette compétence sous forme de Commission Communale.

Administrativement, cela signifie la **disparition** du « Centre communal d'Action Sociale » et la **création** de « La Commission Communale d'Action Sociale ». Cette décision a été actée par le conseil municipal le 18 juillet (délibération). Elle prend effet le 1^{er} Janvier 2023.

Concrètement, il s'agit d'une simplification administrative : ce changement ne modifie en rien notre rôle, nos actions et notre fonctionnement.



« Un tien vaut mieux que deux tu l'auras »

Après-midi Récréatif pour nos aînés

le samedi 8 Octobre prochain

à partir de 14h30 - Salle du Tilleul

Deux années que ce sacré virus nous oblige à annuler le traditionnel repas de janvier...

L'espoir est à nouveau là, et nous attendons avec impatience ce moment... mais, on ne sait jamais...

Alors pourquoi ne pas se retrouver plus tôt ?

Nous vous proposons un après-midi convivial autour d'une table garnie de douceurs variées.

Jeux de cartes à disposition pour ceux qui le désirent...

Nous vous attendons nombreux !

Du nouveau concernant les repas adulte livrés par le traiteur scolaire :



Prix en baisse !

Pour rappel : il est possible pour tout administré de profiter de la livraison des repas à la cantine scolaire pour commander son repas quotidien (du lundi au dimanche), hors périodes de vacances.

Vous devez récupérer (ou faire récupérer votre repas) quotidiennement à la cantine scolaire (les lundis, mardis, jeudis, vendredis). Les repas sont ensuite facturés mensuellement par la commune au bénéficiaire.

Après délibération du Conseil d'Administration, nous avons le plaisir de vous annoncer que le tarif de cette prestation est revue à la baisse : **la facture se fera à prix coûtant**, soit un repas complet pour **4,50€**.

Cette décision sera appliquée dès la rentrée de septembre.

Renseignez vous en mairie !



Le portage des repas,

C'est quoi ?

C'est recevoir des repas tout prêts chez soi afin de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Pour qui ?

Personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail) qui rencontrent des difficultés à effectuer la cuisine ou bien même à faire les courses. C'est un dispositif permettant le maintien à domicile des personnes âgées.

Le portage de repas : comment ça marche ?

La personne bénéficiaire d'un service de portage de repas choisit, pour chaque semaine :

- le nombre de repas souhaités ;
- ses menus à partir d'une proposition communiquée par le service.

Les repas peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier, par exemple régime sans sel.

Les repas sont ensuite livrés sous forme de plateaux-repas qui sont la plupart du temps à réchauffer.

Les plateaux-repas du week-end sont généralement livrés le vendredi.

Le portage des repas, des aides existent !

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), Aide sociale (sous condition de ressources), crédit d'impôt (sur la livraison)... Des aides existent. Peut-être y avez-vous droit ?

Ce dispositif vous intéresse ? Renseignez-vous en mairie !

La foire aux chèvres de Saint-Aupre Tous les records battus



Lors de la première journée, le petit village de Saint-Aupre a connu une grande animation. Le soleil aidant au cours de la seconde journée, celle de dimanche, tous les records d'affluence furent battus. Jamais les précédentes connurent un tel succès. M. Gérard Sainfort, maire, son conseil municipal, le président du comité des fêtes, M. Raymond Déchaux et ses amis du bureau étaient heureux de cette réussite. Une seule petite ombre au tableau : les visiteurs cherchaient les chèvres le dimanche, mais voilà, ils ne savaient pas que le samedi est la journée réservée aux transactions caprines.

Mais l'année prochaine, les organisateurs envisagent la présence des chèvres les deux jours, ainsi les visiteurs seront comblés. La matinée dominicale a été consacrée au concours de fromages fermiers : pur chèvre et mi-chèvre.

Un jury de personnalités connues prit place à la table de dégustation sous le préau de l'é-

cole. Parmi ce jury, on notait la présence de M. Michel Hannoun, député et conseiller général, M. Philippe Vial, maire et conseiller général, M. Jean Tabeling, maire de Saint-Nicolas-de-Macherin et Mme, M. Charles Personnaz, adjoint et conseiller régional, M. Serge Buisson, directeur de la Caisse d'épargne Genevoise, M. Jean Mater, percepteur honoraire, M. Pierre-Jean Guillaud, journaliste de notre journal et retraité maintenant, M^o Joseph Escalier, notaire, M. Marc Pory, chef de subdivision de l'Équipement de Saint-Laurent-du-Pont, M. Jean Fagot, agent commercial et citoyen d'honneur de la commune de Saint-Aupre et M. Terry, traiteur et également citoyen d'honneur.

Les jurés dégustèrent avec beaucoup d'attention les fromages des quatorze concurrents, ne laissant rien au hasard, revenant même sur certaines variétés pour comparer et donner la bonne note à la meilleure.

Naturellement, ces délicieux fromages étaient accompagnés de

quelques morceaux de pain et arrosés d'un petit côté du Rhône. M. Gérard Sainfort surveillait les opérations et procéda au classement après que les jurés aient attribué les points à chaque concurrent.

LE CLASSEMENT

Pure chèvre. — 1. Mme Elyse Mollier-Sabet, de Miribel-les-Echelles; 2. Mme Gisèle Brochu, de Meyssié; 3. M. Guillot, de Chamechaude; 4. Ex aequo Mme Alice Genevay-le-Plan, M. Maurice Micoud, Coublevie, élevage caprin, Poupot-Noceto, Provézieux.

Mi-chèvre. — 1. Mme Thérèse Moulin, Saint-Aupre; 2. Mme Lucette Pellet, Saint-Etienne-de-Crossey; 3. Mme Nicole Devoraz-Cabanon, Saint-Etienne-de-Crossey; 4. Ex aequo : Mme Martine Feugier, Saint-Etienne-de-Crossey, Mme Alice Genevay, Le Plan, Mme Simone Delphin, Saint-Aupre, Mme Odette Michallat, Saint-Etienne-de-Crossey, Mme Briançon, Miribel-les-Echelles.

Sur nos photos. — *Le jury pendant la dégustation*

Extrait
du Dauphiné Libéré
en 1987

*Concours de fromages
fermiers pur chèvre et
mi-chèvre
à la Foire aux Chèvres*



Les concurrents et les jurés rassemblés pour la photo souvenir
Deux des plus anciens exposants « Moustache » et M. Corrant en compagnie de MM. Hannoun, Vial et Sainfort



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION VOIRIE

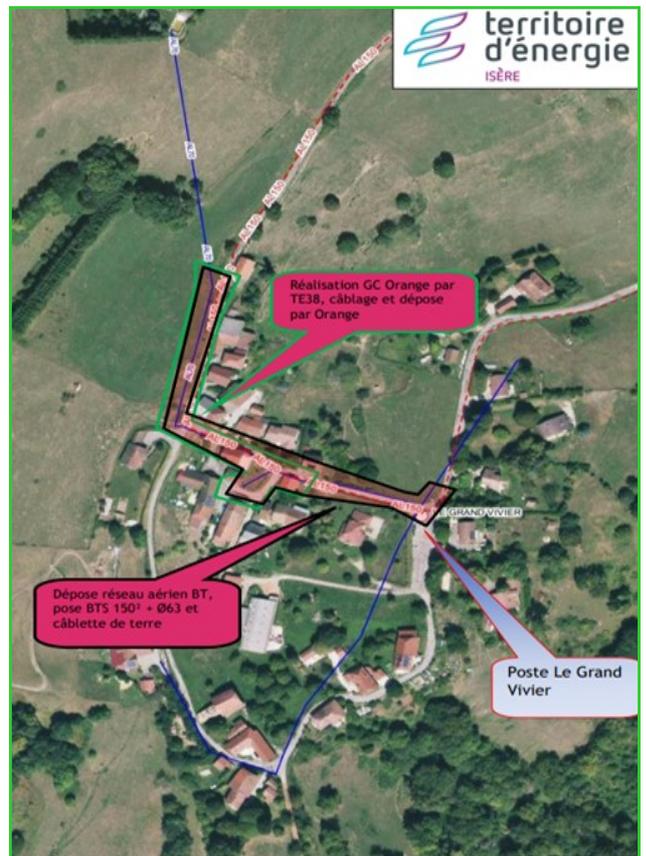
LE GRAND VIVIER ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET TELECOM

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux, réalisés Route du Champtoraz et Chemin du petit Ture, le Conseil Municipal a validé, pour 2023, l'enfouissement sur une partie du hameau du Grand Vivier (voir plan ci-dessous).

Ces travaux sont pris en charge financièrement par le TE38 (Territoire Energie Isère) et la commune.

Courant septembre/octobre 2022 des études complémentaires vont être réalisées par un bureau d'études qui viendra démarcher à domicile les administrés concernés.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !



CHEMINEMENT PIETON DE LA ROSSETIERE ET PASSAGE À PETITE FAUNE

Les travaux pour la réalisation de 5 passages à petite faune sous la RD 49 sont prévus par le Conseil Départemental d'ici la fin de l'année 2022.

De ce fait, la commune de Saint-Aupre en profite pour engager simultanément les travaux de création d'un cheminement piéton entre le chemin des Lagunes et la ZA La Bouboutière.

Tout ceci sous réserve que l'intégralité des acquisitions foncières soit définitivement actée par le Conseil Départemental.



La rentrée à l'École du Tilleul



Ce jeudi 1er septembre 2022, la rentrée a eu lieu, dans des conditions normales, pour le plaisir de tous. Oubliés les masques et les cloisonnements ! 103 élèves sont donc arrivés, la plupart avec le sourire, heureux de retrouver les copains et les copines. Ils sont répartis dans 5 classes.

Gaëlle Duse, la directrice, enseignera en GS et CP. Elle est déchargée de classe le vendredi pour gérer l'administratif de l'école et les relations avec le rectorat et la mairie. Elle sera remplacée le vendredi par Émeline Grether à qui nous souhaitons la bienvenue.

Amandine Clément s'occupera des Petites et des Moyennes sections (PS et MS). Elle connaît déjà l'école car c'est elle qui remplaçait la directrice l'an dernier sur son jour de décharge. Tout le monde est bien content de la retrouver.

Christine Collombet, installée au rez-de-chaussée de l'école élémentaire, enseignera aux CE1 et à une partie des CE2.

L'autre partie des CE2 et une partie de CM1 auront **Franck Palas** comme enseignant, et **Stéphanie Perrin** aura en charge l'autre partie des CM1 et les CM2.

11 élèves ont quitté notre école pour aller en 6ème et 18 ont fait leur première rentrée parmi nous, dont 11 petits.

Voici les enseignants :



De gauche à droite : Franck Palas, Stéphanie Perrin, Christine Collombet, Gaëlle Duse, Amandine Clément

Voici les agents du périscolaire :



De gauche à droite : Florence Bayon, Alice Dorne, Dolorès Boizard, Nathalie Prat, Nelly Gibert

Le Maire Patrick Buisson, Maurice Delphin, Véronique Bally et Cécile Burba ont accueilli les enfants et les parents au portail. Quelques enfants ont accepté de faire une photo pour ce jour de rentrée, fiers d'apparaître dans le journal.



Ensuite, les élus sont allés dans chaque classe souhaiter une bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Cécile Burba, Adjointe Enfance et Jeunesse

Info tarif repas cantine

Pour la 3^{ème} année consécutive, le traiteur de la cantine sera API Restauration.

Celui-ci nous a informé en juin dernier que compte tenu de la flambée des coûts des matières premières alimentaires, de l'énergie et de l'augmentation du Smic des salariés, il était dans l'obligation d'augmenter le prix des repas de 3%.

La municipalité, consciente des lourdes charges supplémentaires qui pèsent sur tous en cette rentrée, a fait le choix de ne pas répercuter cette hausse sur la tarification faite aux familles.

Elle prendra à sa charge cette augmentation et ce, malgré les nombreuses hausses de prix auxquelles chaque collectivité est actuellement confrontée.



Inscriptions scolaires pour les nouveaux arrivants

Nous rappelons **aux nouveaux arrivants** sur la commune qu'il est nécessaire de prendre contact avec la mairie pour effectuer les démarches d'inscription à l'École du Tilleul :
accueil@st-aupre.fr / 04 76 06 01 06

Une fois votre dossier d'inscription validé et signé par le Maire, vous devrez prendre rdv auprès de la directrice de l'école.

Carnet rose à l'école du Tilleul :

Un heureux événement pour Camille Giacchetto, notre ATSEM !

Camille et son compagnon,
étaient déjà les heureux parents d'Apolline.

Auguste, né en juin, est venu agrandir leur jolie petite famille !

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Camille retrouvera avec plaisir les élèves de la classe des petits/moyens mi-octobre.



La cuisine avec des plantes de Chartreuse

Vendredi 20 mai, la classe de CP/CE1 a cuisiné des recettes à base de plantes avec Carine intervenante du Parc de Chartreuse.

Des parents nous ont aidés à préparer une quiche aux orties, un flan à la mélisse et du sirop de menthe. Ensuite nous avons dégusté nos plats.

L'après-midi, nous sommes montés jusqu'à la Croix des Balmettes pour découvrir, observer et dessiner des plantes. Nous avons appris à reconnaître : des géraniums (ou herbe à Robert), du sureau, de la valériane (herbe à chat), des ancolies, de la menthe sauvage...

Nous avons aussi pu distinguer les plantes toxiques et celles bonnes pour la santé.

Classe de CP/CE1
Christine Collombet



LE DOSSIER

L'aire de jeux de Saint-Aupre est OUVERTE !

L'aménagement de l'aire de jeux des Grands Prés a été finalisé mi-juillet !

Nos jeunes en bénéficient déjà.

La balançoire en nid d'oiseau remporte un vif succès.

N'hésitez pas à venir en profiter !

Cette aire est ouverte tous les jours de 9h à 22h, dans le respect des règles de bon voisinage.



Balançoires, toboggans, terrain de jeux...
et toujours le terrain de pétanque !

De quoi divertir et occuper petits et grands !



Street work out : réservé aux personnes de plus de 1.40m.



LA VIE ASSOCIATIVE

Sou des Écoles



Le SOU des Écoles fait sa rentrée !

Les cartables sur le dos, les souvenirs de vacances dans un coin de la tête, nos enfants ont repris le chemin de l'école. Encore une année riche en apprentissages pour eux qui s'annonce.

Et grâce à l'engagement de leurs enseignants, ils pourront peut-être faire du ski, de la voile, du rugby, des sorties de découverte, du tennis de table, rencontrer des intervenants...

Et toute cette ouverture au monde ne serait pas possible sans l'énergie d'une équipe d'irréductibles parents qui tout au long de l'année vont proposer des événements afin de financer ces projets.

Le collectif du SOU des écoles de Saint-Aupre perd des membres actifs cette année, espérons que d'autres parents se sentiront concernés afin de continuer à proposer toujours autant d'activités à nos enfants. Si chacun donne un peu de

son temps, la charge sera moins lourde pour les membres du collectif.

En perspective :

Septembre verra le retour de la Foire aux Chèvres avec l'implication des parents de l'école au service de la traditionnelle poule au pot.

En Octobre, le SOU fera son Assemblée Générale, ce sera le moment d'échanger sur les projets à maintenir ou à supprimer.

En Novembre et Décembre, les ventes de sapins et de chocolats artisanaux seront probablement organisées. Et notre événement phare de l'année : le spectacle de Noël ! La troupe des farfelus trépigne d'impatience pour offrir un nouveau spectacle plein de féerie aux enfants.

Nous espérons faire naître des vocations et élargir nos rangs cette année.

Ingrid, pour le collectif du SOU des écoles

A EJ



L'association AEJ s'associe au Comité des Fêtes de Saint-Aupre et au REPÈRE pour proposer un espace animé à destination des familles lors de la prochaine Foire aux Chèvres : un BistroLudo

Un champ où on se **pose** et on **papotte**,

Où on peut **siroter** un verre au Bistro des Ados,

Où on peut découvrir les **jeux de la ludothèque Casajoux** avec des **ateliers** de découverte (échecs...),

Avec un **manège** à propulsion parentale,

Le tout dans une ambiance **guinguette**.

Pour que ce lieu soit aussi accueillant qu'animé,

nous recherchons des **bénévoles** pour contribuer à la **déco** :

- des **couturiers & couturières** et leurs machines à coudre
- des **parents et leurs enfants** motivés par les arts créatifs

Mais aussi

- de vieux t-shirts, draps...
- des bobines de fil
- des cartons propres



Contact - Amélie CERCEAU
Animation Expression Jeunes
06 58 07 68 02

Rendez-vous
samedi 10 septembre
entre 9h30 et midi
et/ou entre 14h et 16h
au REPÈRE

Foire aux chèvres

Comme d'habitude, le REPÈRE participe activement à la Foire et tout particulièrement à l'animation.

Animation cette année

Elle est en cours de construction et prend la forme suivante : l'AEJ proposera un « Bistrot Ludo » (voir notre site <https://www.lereperestaupre.fr>) auquel le REPÈRE sera associé.

Notre contribution sera l'animation de différentes activités ludiques sur scène (danse, yoga, démo poterie...), et l'animation d'une chasse aux trésors basée sur le patrimoine du village, car les dates de la Foire coïncident avec les journées du patrimoine. *Les volontaires pour tenir le stand de ces animations seront les bienvenus*, nous définirons des tranches horaires de quelques heures le long du week-end, histoire de partager la charge.

Le REPÈRE sera ouvert également pour une expo de Jean-Claude Barnier pendant la Foire aux Chèvres et tout le mois de septembre.

Nous aiderons aussi la commission communication (Dauphiné Libéré et France Bleu Isère).

Point financier

Notre trésorerie est toujours saine, nous disposons ainsi d'un fond de roulement permettant d'anticiper, nous ferons un point financier précis pour le **prochain CA** que nous prévoyons le **mardi 27 septembre à 18h30**.

Propositions d'événements du REPÈRE

Nous imaginons 3 « grands événements » dans la salle du Tilleul durant l'année, où on essayera de trouver des événements qui attirent 100 à 150 personnes.

A priori en novembre, février et juin. Plusieurs idées ont été émises mais tout n'est encore décidé : Une comédie musicale ? Du théâtre avec la troupe de Crossey ? Une soirée cabaret ? ...

Activités régulières et ponctuelles

- **L'anglais conversationnel reprendra le lundi 12 septembre** pour une autre année de discussions *in English*.

- **Prochain dimanche croissant prévu le dimanche 11 septembre**

- **Reprise des récrés musicales le mardi 4 octobre**, que nous programmerons les premiers mardis de chaque mois par la suite.

⇒ Une conférence musicale « l'Effet papillon » **le 1er octobre**

- Un apéro lecture dans le cadre de « Livre à vous » **le vendredi 21 octobre**

- Il y aura un **Repair Café** le **19 mars**, donc salle du Tilleul réservée pour le **17 et 18 mars** pour une soirée REPÈRE (thème à décider)

- **Passion & Art** est prévu le **week-end du 13 et 14 mai** en 2023.

- **6 documentaires** sont programmés : **30 sept, 25 novembre, 27 janvier, 31 mars, 26 mai et 30 juin**.

- Nous ferons une **fête de la musique**, a priori le soir du **21 juin**.

Liste surtout non-définitive, vos idées sont les bienvenues...

Prochaine AG

Pour recalculer notre AG selon nos statuts (année septembre à fin août) nous prévoyons la prochaine AG en octobre (comment la rendre attrayante pour attirer un peu de monde ?) :

Prochaine AG : 11 octobre de 20h à 21h30

Toutes les informations : www.lereperestaupre.fr
lereperestaupre@gmail.com



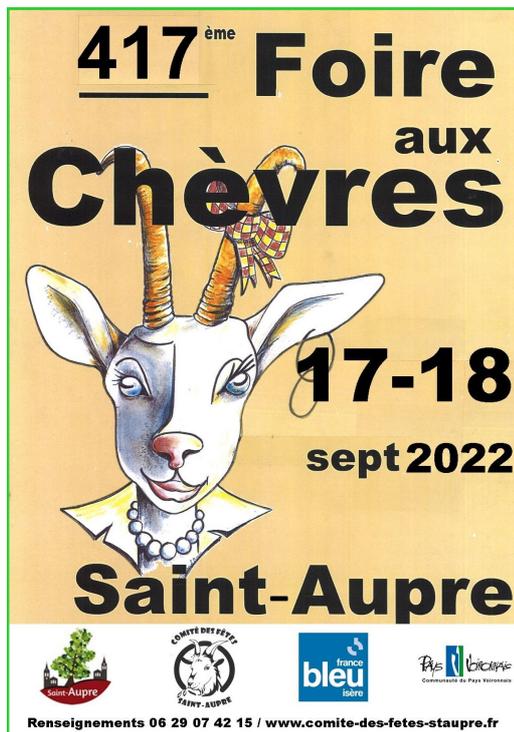
La 417ème Foire aux Chèvres, on y est !

La Foire aux Chèvres

Les 17 et 18 septembre, notre village devrait pouvoir renouer avec la tradition et organiser la 417ème Foire aux Chèvres.

Au programme de notre Foire :

- * des stands de professionnels, d'artisans d'art, divers (alimentaire, vêtements, confiserie etc...)
- * un vide-grenier
- * des parkings gratuits
- * une exposition de peinture par l'association locale Croqu'arts
- * des manèges, des jeux pour enfants, du trampoline
- * exposition de voitures proposée par différents concessionnaires
- * la présence de la fédération des compagnons de l'Isère, de REPAIR CAFE, du Pays voironnais dans le cadre de l'environnement (démonstration de broyage).
- * Innovation cette année d'un espace dédié aux enfants et à leurs parents avec des jeux et un manège à propulsion parentale sous l'égide de l'AEJ.



Le Maire et les élus de Saint-Aupre procéderont à l'inauguration officielle de la Foire le samedi 17 septembre à 11h en présence de leurs invités.

La Clique de Saint Nicolas nous accompagnera en musique le samedi matin à partir de 11h.

Pour vous restaurer les repas vous seront servis les deux jours à la salle du Tilleul, repas préparés par le traiteur Fred Dutartre et pour vous désaltérer la célèbre buvette du Tilleul vous accueillera.

Ces deux jours de Foire seront une réussite si les saintaupriens forment les maillons de la chaîne de bénévoles pour s'impliquer, chacun, quelques heures dans l'organisation. Sachez que les bénéfices de la Foire sont redistribués aux associations sous forme de subventions qui tiennent compte du nombre de bénévoles impliqués. Ce sont donc tous les adhérents de chaque association qui en profitent dans le cadre de leurs activités associatives.

Si vous souhaitez nous aider, il vous suffit de prendre contact avec votre association en précisant vos disponibilités sur les deux jours. Et si vous ne faites partie d'aucune association saintauprienne, vous pouvez quand même participer en nous adressant un mail sur

comitedesfetes.staupre@gmail.com

Merci d'avance pour votre participation !

Le Comité des fêtes met tout en œuvre pour que cette foire 2022 puisse recevoir de nombreux visiteurs dans notre petit village accueillant.

NOUVEAU à Saint-Aupre

Le Comité des fêtes organisera **le samedi 17 décembre son premier marché de Noël**. La journée se terminera par un concert de Noël donné par les Copains de Chartreuse.

Plus d'informations prochainement sur notre site

www.comite-des-fetes-staupre.fr

Retour sur le concert à la stabule



Le dimanche 3 juillet le Comité des Fêtes a réorganisé, après deux ans d'interruption, le concert à la stabule : un événement convivial, festif devenu traditionnel depuis quelques années.

Maud et Cédric nous accueillait à la stabule, avec, comme d'habitude, la dégustation d'un beau plateau «campagnard» fort apprécié. La buvette était tenue par l'association.

Environ 150 personnes ont participé à cet événement.

Ce fut un moment de grande convivialité, de belles retrouvailles, d'échanges, accompagné par un groupe musical qui donnait le tempo et l'on pouvait chanter, danser.

Le rendez vous est pris pour l'été prochain.

Le Comité des Fêtes

Tilleul m'a dit

La troupe du Tilleul a eu le plaisir de jouer « Les Précieuses tellement ridicules », une pièce de Molière, adaptée par Isabelle Huré, en mai dernier dans la salle du Tilleul devant un public nombreux et chaleureux !

Nous vous remercions d'être venus nous encourager et nous applaudir! Ce fut de beaux moments !

Pour ceux qui n'auraient pas pu venir et sont tentés , il vous reste une chance : nous rejouons la pièce au festival des Tréteaux le samedi 15 octobre prochain au soir, à la salle des fêtes de Voiron!

L'année se poursuivra en exercices divers, si certaines personnes veulent nous rejoindre, c'est tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h30.

Avis aux amateurs !

Tél. - renseignements Marie-Liesse Magnin 06 70 51 48 37



ACCA

JEUDI 17 NOVEMBRE ST AUPRE BEAUJOLAIS



DEGUSTATION ET VENTE

BEAUJOLAIS

Une barquette
=
1 saucisson
+
1 andouille

SAUCISSONS
+
ANDOUILLES A LA
CHAUDIERE

Rendez-vous à partir de 19h à la salle polyvalente de
St Aupre
Reservez vos barquettes auprès d'un membre de
l'ACCA



Le Collectif Demain

Le Collectif Demain vous donne rendez-vous le **samedi 24 septembre** prochain pour la 5ème édition de la GRATIFERIA, entre 9h et 13h sur la Place du Puits Partagé à St Etienne de Crossey.

La Gratiferia c'est quoi ?

Le principe est simple : donnez ce qui vous plaît ou rien, prenez ce dont vous avez besoin !

Attention : La dépose des articles en bon état dont vous n'avez plus l'utilisation, mais qui peuvent encore faire des heureux se fera entre 8h30 et 11h.

Tous ceux qui le souhaitent pourront prendre sur les stands tenus par les bénévoles du Collectif Demain les articles qui leur plaisent (vaisselle, objets déco, petit électroménager, vêtements adultes/enfants, livres, disques, jouets...).

Si vous avez besoin d'infos complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à collectifdemain@lilo.org.

Au plaisir de partager ensemble ce moment convivial,

Groupes Solidarités Collectif Demain

MARCHE 100 % GRATUIT

GRATIFERIA

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
9h à 13h

Accueil dès 8h30 pour dépôt des articles

St-Etienne de Crossey

Petit Déj Partagé !

Place du Puits Partagé
St Etienne de Crossey

Donnez ce qu'il vous plaît...
ou rien,
Prenez ce dont vous avez besoin !

PETIT DÉJ convivial
n'hésitez pas à apporter quelque chose à manger, nous vous offrons les boissons !

En cas de pluie
La Gratiferia sera annulée

Groupes Solidarités Collectif DEMAIN

...en bon état, Evidemment !

Accueil dès 8h30 pour dépôt des articles

St-Etienne de Crossey

Petit Déj Partagé !

VAISSELLE

Petit électroménager

Livres

Vêtements

Disques

Accessoires

Jouets

Brico Party 2022

SAMEDI 24 SEPT. 10h30 -> 17h30

à La Ressourcerie du Pays Voironnais - La Buisse

- VENTE D'OUTILS...
- STANDS & DÉMOS
- ATELIERS

ENTRÉE LIBRE ET ATELIERS GRATUITS

Communauté du Pays Voironnais

VÉLO SOLIDAIRE EN SELLE VERS L'EMPLOI

MOBILITÉ PAYS VOIRONNAIS

SANS VOITURE ? NI BUS À PROXIMITÉ ?

Pensez Vélo Solidaire
1 solution de transport souple et économique !

1ERS PAS VERS L'EMPLOI, OU SALARIAT PRÉCAIRE OU PROBLÈME DE MOBILITÉ ? LE PAYS VOIRONNAIS VOUS PROPOSE UN SERVICE DÉDIÉ DE LOCATION DE VÉLO, DE 1 JOUR À 6 MOIS, À TARIF RÉDUIT, POUR SE RENDRE SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL OU DE FORMATION EN ENTREPRISE.

> Accès réservé aux adultes de 18 ans et plus en recherche d'emploi
> Pour une insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
> Aux personnes en contrats courts, intérim, apprentis, stagiaires

www.paysvoironnais.com

f Pays Voironnais - Officiel

Communauté du Pays Voironnais

Agenda de septembre à novembre

Septembre

Vente de livres déclassés



Samedi 10 septembre de 10h à 12h et 14h à 19h

Salle Cote Guerre

Faites de bonnes affaires et donnez une seconde vie aux documents retirés de nos collections ! Romans, docu-

mentaires, bande-dessinées... pour tous les âges et pour tous les goûts. Tout à 1 € !

Conférence : Le monde de l'édition BD



Vendredi 16 septembre à 19 h

En partenariat avec le Festival Ca Bulle au Village. Venez découvrir les coulisses de la création et du fonctionnement d'une maison d'édition. Michel Jans, des éditions Mosquito vous parlera de son métier, de la

naissance d'une bande dessinée et de la relation avec les auteurs.

Public : à partir de 11 ans

Salle du conseil

Entrée libre

Atelier initiation tablette



Tous les mardis du 6 septembre au 4 octobre de 14h à 16h

Atelier menée par l'ADPAH du Pays Voironnais. Pour tout connaître sur le fonctionnement et l'utilisation variée des tablettes numériques !

Spécial grand débutant.

Public : à partir de 60 ans

Lieu : Salle du conseil

Inscription auprès de l'ADPAH : 04 76 32 74 30

OCTOBRE

Atelier manga



Samedi 8 octobre – 14h et 15h30

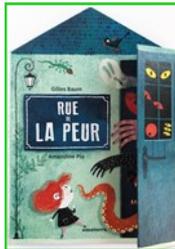
Pour le festival « Ca bulle au village », Romain Guyot vient vous apprendre à dessiner un personnage « chibi ». Venez vous amuser et découvrir des techniques.

Public : à partir de 8 ans

Lieux : Salle du conseil

Sur inscription

Atelier créatif : la maison de la rue de la peur !



Mercredi 26 octobre – 10h

A la manière d'Amandine Piu et Gilles Baum, deux invités du festival Livres à vous, venez décorer tous ensemble, une façade de maison et inventer ses habitants ! Elle appartiendra à la rue de la peur du festival Livres à Vous et sera exposée durant celui-ci !

Public : à partir de 6 ans

Lieux : Salle Cote Guerre

Sur inscription

NOVEMBRE



En Novembre, du 17 au 20 novembre c'est Livres à vous !

Plusieurs rencontres scolaires vont avoir lieu sur le territoire de la Haute Morge,

ainsi que des animations avec le Repère et la bibliothèque ! Alors venez nombreux !

Toutes les informations sur : <https://livresavous.fr/>

Rencontre avec Mylène Mouton

Samedi 19 novembre – 14h



Autrice locale, Mylène Mouton viendra à votre rencontre pour parler de ces livres. Ses deux derniers ouvrages sont des romans pour adolescent où les cultures et le fantastique se mêlent.

Public : Ado/adulte

Lieux : Salle Cote du conseil

Entrée libre

Atelier/rencontre avec Matthieu Maudet



Samedi 19 novembre – 15h

Programme à venir

Public : enfant

Lieux : Salle Cote Guerre

Sur inscription

Informations pratiques

Horaires

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi / Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 76 06 00 96 ou

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

À VOS AGENDAS !

Septembre

Samedi 10

Atelier préparation Foire - AEJ

9h30-12h et/ou 14h-16h au REPÈRE

Samedi 17 et Dimanche 18

Foire aux Chèvres

Animations, vide-greniers, exposants...

Toute la journée dans le village

Octobre

Samedi 8

Après-midi récréatif pour les aînés - CCAS

à partir de 14h30 - Salle du Tilleul

Mardi 11

AG de l'association LE REPÈRE

20h

Samedi 15

Théâtre « Les précieuses tellement ridicules »

Tilleul m'a dit - Salle des fêtes de Voiron

Samedi 22

Soirée à Thème - Foyer Sully

à partir de 20h - Salle du Tilleul



Novembre

Jeudi 17

Soirée Beaujolais - Saucissons, andouilles à la chaudière

ACCA à partir de 19h - Salle du Tilleul

Vendredi 18

Spectacle - LE REPÈRE

20h - Salle du Tilleul

Samedi 19

Ateliers de Noël pour décoration village

9h-12h rdv à 9h sous le préau devant LE REPÈRE

Samedi 19 et Dimanche 20

Livres à Vous - Le Grand Angle décentralisé

Horaire à préciser - Salle du Tilleul

Samedi 26

Ateliers de Noël pour décoration village

9h-12h rdv à 9h sous le préau devant LE REPÈRE

Décembre

Samedi 03

Décoration Noël centre village

10h-12h rdv à 10h sous le préau devant LE REPÈRE

Septembre

St Etienne de Crossey

Vendredi 16

Conférence « Le Monde de l'Édition BD »

19h Salle du Conseil

Samedi 24

Gratifieria - 9h -13h - Place du Puits Partagé

Vendredi 30

Mois de la Nuit : Observation des étoiles - 19h - parking école

Octobre

Dimanche 2

Foulées de Crossey organisé par le Sou des Ecoles

Samedi 8 et Dimanche 9

2ème édition du Festival BD - Salle des Fêtes

Jeudi 13

Festival de la Soupe - 18h - Salle des Fêtes

Vendredi 14

Théâtre « Huit Femmes »

Les Pommes Dauphines - 19h30 - salle des fêtes de Voiron

Triez, recyclez, préservez la nature !

LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS

HORAIRES D'HIVER
DE FIN OCTOBRE À FIN MARS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h					
Coublevie	13 h 30 à 17 h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Rives Monterrat	Fermé	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	13 h 30 à 17 h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

INFOS PRATIQUES : **0 800 508 892**
www.paysvoironnais.com
 Rubrique déchèteries | Pays Voironnais - Officiel

*Les déchèteries adaptent les horaires d'été ou d'hiver aux mêmes dates que les changements d'heures nationaux.

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°144

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr